EMBARGO: MARDI, LE 25 OCTOBRE 1977, 13.00

"POUR LA SUITE DU DÉBAT"

TEXTE D'UNE ALLOCUTION
PRONONÇÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES, M. JACQUES PARIZEAU,
DEVANT LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

LEGISLATIVE LIBRARY

SOURCE: CABINET DU MINISTRE
(418) 643-5270

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Bien que la date en ait été fixée il y a plusieurs mois, ma présence aujourd'hui suit de quelques jours à peine la présentation du mini-budget fédéral et du programme de relance du gouvernement du Québec. Il est donc normal que nous essayons de faire le point de la situation économique et d'esquisser certaines des perspectives telles qu'on peut les dégager en ce moment. Ces perspectives s'insèrent, bien sûr, dans un débat politique majeur qui domine maintenant les discussions et dont on ne peut éviter d'examiner les conséquences.

Depuis une dizaine de mois, il a fallu réduire assez nettement les projections de croissance de l'économie canadienne. Alors, on envisageait un rythme d'expansion annuel de 3.5% environ. Il apparaît clairement maintenant que la croissance réelle ne dépassera pas 2.5%, si même elle atteint ce niveau. Dans ces conditions, le chômage est plus élevé que prévu. Ce qui est vrai pour le Canada, l'est aussi pour le Québec. On voudrait, depuis quelques mois, considérer que la situation au Québec est anormalement sombre. Elle l'est évidemment, si on la compare, disons, à des années de prospérité. Elle ne l'est pas si on la compare à d'autres années de récession. C'est ainsi qu'on a voulu voir dans le fait que le taux de chômage au Québec dépasse de deux points la moyenne canadienne, cette année, un effet significatif de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. L'argument est enfantin. On a vu des écarts exactement de même ordre, depuis deux décennies, en 1960 et 1961 d'abord, puis en 1969 et 1970. C'est-à-dire au cours des deux récessions sérieuses qui ont marqué cette période.

C'EST UNE RÈGLE BIEN CONNUE QU'EN PÉRIODE DE FLÉCHISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LE CHÔMAGE AU QUÉBEC AUGMENTE PLUS RAPIDEMENT QUE LA MOYENNE CANADIENNE. LE PHÉNOMÈNE EST DÉSOLANT, MAIS IL EST RÉGULIER.

SI BIEN QUE PLUTÔT QUE DE SE LAMENTER, IL VAUT MIEUX CHERCHER À CORRIGER, AVEC LES MOYENS DONT ON DISPOSE, CETTE SORTE DE FATALITÉ QUI DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE NE PERMET AUX QUÉBÉCOIS DE SE CONSOLER QU'EN FEUILLETANT LES SÉRIES DE TAUX DE CHÔMAGE DES PROVINCES MARITIMES.

CERTAINS VOUDRAIENT QUE POUR ABORDER DE FRONT LE PHÉNOMÈNE DE CE CHÔMAGE ENDÉMIQUE, ON FASSE APPEL À UNE SORTE DE GRAND PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. POUR AVOIR MOI-MÊME LONGUEMENT PARTICIPÉ À CE GENRE D'EXERCICE AU COURS DES ANNÉES 1960, J'AVOUERAI ÊTRE DEVENU PARTICULIÈREMENT ALLERGIQUE AUX PLANS GRANDIOSES. ILS FONT DU BIEN À L'ÂME, MAIS GUÈRE À L'ÉCONOMIE. IL VAUT MIEUX CHERCHER À RÉSOUDRE DES PROBLÈMES ÉVIDENTS À PARTIR DE MOYENS SIMPLES. ET JE PENSE QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE SE PRÊTE PARTICULIÈREMENT BIEN À CE GENRE DE TENTATIVE.

DANS L'ORDRE DE L'ÉVIDENT, LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LES SECTEURS TRADITIONNELS DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE EST BIEN CONNUE. LE TEXTILE, LE VÊTEMENT, LA CHAUSSURE ET LE MEUBLE, EMBAUCHENT À PEU PRÈS LE QUART DE TOUS LES OUVRIERS D'USINE. MAIS, AU COURS DES DERNIERS DOUZE OU QUINZE MOIS, ENVIRON 60% DE TOUS LES EMPLOIS PERDUS PAR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE VIENNENT DE CES QUATRE SECTEURS. À CAUSE DE L'INCERTITUDE QUANT À LA DATE DU RÉFÉRENDUM? C'EST PEU PROBABLE ET MÊME TOUT À FAIT IMPROBABLE. EN FAIT, NOUS AVONS PERDU AU-DELÀ DE VINGT-MILLE EMPLOIS DANS CES SECTEURS, EN RAISON D'UNE AVALANCHE D'IMPORTATIONS.

LA CURE ÉVIDENTE POUR CE GENRE DE SITUATION EST DE SE SERVIR DES CLAUSES DE SAUVEGARDE DONT LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DISPOSE POUR ACCROÎTRE LA PROTECTION PAR LE TRUCHEMENT DE QUOTA. MAIS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

EST PLACÉ DANS UNE SITUATION POLITIQUE DIFFICILE. LES INDUSTRIES DONT JE VIENS DE PARLER SONT TRADITIONNELLEMENT GROUPÉES SURTOUT AU QUÉBEC. ELLES SONT PÉRIODIQUEMENT EN BUTTE À UNE FÉROCE CONCURRENCE ÉTRANGÈRE. ABUSER DES QUOTAS NE RÈGLE RIEN POUR L'AVENIR, N'EST PAS ACCEPTÉ DANS L'OUEST DU CANADA, ET NE SERT QUE DE PALLIATIF. IL NE FAUT DONC PAS S'ÉTONNER QUE, DE TEMPS À AUTRE, QUAND LA SITUATION DEVIENT INSUPPORTABLE, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL METTE EN PLACE QUELQUES BARRIÈRES, PUIS TRÈS VITE LES RETIRE DÈS QUE LA PRESSION EST TOMBÉE, EN ATTENDANT LA PROCHAINE CRISE.

C'EST BIEN AINSI D'AILLEURS QUE LE SCÉNARIO AVAIT ÉTÉ REPRIS CETTE ANNÉE. DES BARRIÈRES AVAIENT ÉTÉ LEVÉES MAIS POUR UN AN SEULEMENT. CE QUE LE GOUVERNEMENT DE QUÉBEC, APRÈS DE NOMBREUSES CONSULTATIONS AVEC L'INDUSTRIE, A PROPOSÉ AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EST D'UN AUTRE ORDRE ET PROCÈDE D'UNE CONSTATATION ÉLÉMENTAIRE, À SAVOIR QU'AUCUN HOMME D'AFFAIRES, AUCUNE INSTITUTION FINANCIÈRE NE VONT ÊTRE PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉS À ENTREPRENDRE OU À FINANCER UN EFFORT IMPORTANT D'INVESTISSEMENT OU DE RÉORGANISATION, À L'ABRI D'UNE BARRIÈRE TEMPORAIRE D'UN AN. NOUS AVONS DONC SUGGÉRÉ AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL QU'IL ACCEPTE D'IMPOSER POUR UNE PÉRIODE PLUS LONGUE, PAR EXEMPLE, QUATRE ANS, UN SYSTÈME SOLIDE DE PROTECTION. PENDANT CE TEMPS, LES GOUVERNEMENTS ET LES ENTREPRISES PRÉPARERONT ET METTRONT EN BRANLE UN PROGRAMME DESTINÉ À AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET LA CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DES SECTEURS TRADITIONNELS. L'OBJECTIF N'EST PAS, BIEN SÛR, D'ÊTRE CONCURRENTIEL AVEC TAIWAN: CELA NE SERA JAMAIS POSSIBLE, MAIS AU MOINS DE POUVOIR L'ÊTRE AVEC L'INDUSTRIE AMÉRICAINE ET CELLE DE L'EUROPE DE L'OUEST. UNE FOIS LA PÉRIODE DE PROTECTION EXCEPTIONNELLE TERMINÉE, TANT PIS POUR LES CANARDS BOITEUX.

IL Y A PLUS DE 125,000 OUVRIERS DU QUÉBEC QUI TRAVAILLENT DANS LES SECTEURS TRADITIONNELS. LA CRISE ACTUELLE EST DONC SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER UNE SORTE DE DRAME MAJEUR, BIEN PLUS SÉRIEUX QUE N'IMPORTE QUOI QUI A PU ÊTRE AGITÉ À DES FINS POLITIQUES DEPUIS ONZE MOIS.

La déclaration jeudi dernier des ministres Chrétien et Horner est un premier pas majeur dans la voie de l'acceptation de la formule proposée par Québec. Je crois que c'est la voie du bon sens, et il est agréable de penser que pour une fois, les deux paliers de gouvernement ont pu s'entendre rapidement et fonctionner dans la même direction. L'opération n'est pas terminée, mais au moins elle est bien engagée.

Une autre opération en cours a trait à l'amiante. On en parlait depuis au moins deux générations. La formule était assez saugrenue d'être à la fois le principal centre mondial de production de fibres d'amiante et d'assister à peu près partout dans le monde, sauf au Québec, à la construction d'usines de transformation.

Après plusieurs mois de travail, le programme suivant a été mis au point. L'objectif consiste à vouloir transformer jusqu'à 20% de la fibre extraite, au lieu de moins de 3% comme c'est le cas actuellement. Jusqu'à 10%, l'opération devrait être assez facile; au-delà les progrès risquent d'être plus lents. Des milliers d'emplois sont en cause.

Pour atteindre l'objectif, il faut une base. C'est Asbestos Corporation qui a été choisie à cette fin. La principale raison du choix est que cette compagnie, n'ayant pas d'usines de transformation à l'étranger pourra, sans réorganisation majeure et sans déchirement, participer rapidement à l'implantation de la fabrication au Québec.

Les autres compagnies devront en arriver à des ententes avec le gouvernement quant à la mise en place d'usines de transformation. La pression exercée sur elles par les activités d'Asbestos Corporation devrait les inciter fortement à bouger.

Il n'y a rien de particulièrement dogmatique dans ce projet; c'est l'aboutissement d'une situation qui avait trop duré et qui heurtait le sens commun.

Les deux exemples que je viens de donner illustrent, je pense, mieux que toute longue explication abstraite, le genre de politique économique que le gouvernement entend suivre. On ne va pas chercher à régler des problèmes qui n'existent pas. Mais on procèdera aux changements qui semblent les plus clairs et les plus porteurs de conséquences profondes pour l'avenir.

Je pourrais citer d'autres exemples. La vétusté des logements dans les zones urbaines du Québec est remarquable. En outre, nous entrons dans une phase où le nombre de ménages s'accroît rapidement, comme conséquence du très haut taux de natalité que nous avons connu au cours des années 1950. Enfin, le nombre des personnes agées augmente de même, et la demande de logements pour ce genre de clientèle dépasse largement les disponibilités.

Il faut donc construire et rénover. Sur une grande échelle et pendant plusieurs années. Le départ a été lent. On devait réorganiser la Société d'Habitation du Québec et déterminer les programmes de construction, plusieurs des anciens programmes comportant des coûts tout-à-fait inacceptables. Cette étape est maintenant franchie, et depuis six semaines les appels d'offres sont nombreux. D'ici six ou huit mois, les progrès devraient être très appréciables.

Dans un autre ordre d'idée, il saute aux yeux que les problèmes de financement et la petite et de la moyenne entreprise n'ont pas encore été correctement résolus. Il faut faire dans ce domaine, un effort (d'ailleurs déjà commencé depuis les projets annoncés la semaine dernière), d'autant plus grand que les PME manifestent depuis quelques années au Québec une vitalité surprenante.

Je m'arrête à ces quelques exemples. Je m'en suis servi pour essayer de faire comprendre le sens des politiques engagées. Il faut évidemment ajouter à cela ces programmes de travaux que tous les gouvernements utilisent en période de haut chômage pour remettre des gens au travail. A cet égard, nous essayons d'éviter autant qu'il est possible de lancer des projets du genre initiatives locales où l'on monte des organismes, on fait apparaître des besoins, on commence à assurer des services, et on laisse tout tomber au bout d'un an. La leçon des quelques dernières années, a cet égard, a été comprise.

Dans bien des milieux d'affaires, il s'en faut, cependant de beaucoup pour que des projets comme ceux que je viens d'esquisser soient crédibles. Ou plutôt, on soutient que les gestes posés par le nouveau gouvernement dans le domaine social compromettent de toutes façons l'expansion de l'économie. Le gouvernement, tiraillé entre ses priorités économiques et ses priorités sociales aurait, en somme, beaucoup de difficultés à atteindre une élémentaire cohérence. Cette thèse revient souvent, par exemple, au sujet du niveau du salaire minimum et du bill 45.

Regardons cela d'un peu plus près. Lorsque le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, le salaire minimum était à $2.87. On le porta à $3.00, ce qui couvrait à peine l'augmentation du coût de la vie. Ce fut un déferlement d'indignation. Tout ce qui s'est dit, tout ce qui s'est passé depuis, donne raison aux commerçants qui savent depuis longtemps qu'un produit annoncé à $9.95 coûte beaucoup, beaucoup moins cher qu'un produit à $10.00.

Quant à l'indexation qui a été proposée, tous ceux qui sont dans les affaires depuis quelques années devraient se souvenir qu'encore en 1965, le salaire minimum était à $0.64 et que les ajustements périodiques

QUI Y ONT ÉTÉ APPORTÉS ONT DÉPASSÉ LARGEMENT CE QU'À PEU PRES TOUTES LES FORMULES D'INDEXATION AURAIENT PU PRODUIRE. PERSONNELLEMENT, JE NE CROIS PAS LE NIVEAU DU SALAIRE MINIMUM TROP ÉLEVÉ, MÊME S'IL EST PLUS BAS AILLEURS AU CANADA. MAIS CEUX QUI CROIENT QU'IL L'EST NE DEVRAIENT PAS REMETTRE EN CAUSE LES POLITIQUES SOCIALES DU PARTI QUÉBÉCOIS, MAIS PLUTÔT CETTE VASTE CONSPIRATION DE TOUS LES HOMMES POLITIQUES DEPUIS JEAN LESAGE POUR ASSURER UN NIVEAU DE VIE ÉLÉMENTAIRE AUX CENTAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS QUI N'ONT QUE LES GOUVERNEMENTS POUR LES PROTÉGER.

LA QUESTION DU BILL 45 EST DIFFÉRENTE. NOUS AVONS ASSISTÉ AU QUEBEC DEPUIS QUELQUES ANNÉES À DES AFFRONTEMENTS MAJEURS, MARQUÉS PARFOIS PAR DES RÉSISTANCES FAROUCHES À L'ÉGARD DE PRINCIPES ACCEPTÉS AILLEURS DEPUIS FORT LONGTEMPS ET, DANS CERTAINS SECTEURS, PAR UN NET RECUL DE CE QU'À DÉFAUT D'UN MEILLEUR TERME, ON APPELLE LA DÉMOCRATIE SYNDICALE. IL FAUT RÉÉQUILIBRER TOUT CELA. EN SACHANT QUE CE SERA LONG ET COMPLIQUÉ, QUE LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT SERONT SUSPECTÉES, ET QUE LES SYMBOLES SERONT SOUVENT DES OBSTACLES. MAIS IL FAUT ESSAYER. LE QUEBEC TOUT ENTIER ASPIRE À UNE CERTAINE PAIX SOCIALE. ET IL FAUDRA BEAUCOUP DE DISCUSSIONS ET DE TENTATIVES, D'ÉCHECS ET DE RÉUSSITES POUR ABOUTIR. ON NE PEUT PLUS, EN TOUS CAS, JOUER À L'AUTRUCHE. LA FORMULE RAND, L'EMBAUCHE DE SCABS, LA FAÇON DONT CERTAINS VOTES DE GRÈVE SONT TENUS, POSENT DES PROBLÈMES ET DES PROBLÈMES SÉRIEUX. ON NE PEUT PAS INDÉFINIMENT REGARDER AILLEURS.

IL EST CERTAIN QU'IL Y A ET QU'IL Y AURA TOUJOURS DES TENSIONS ENTRE LES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU GOUVERNEMENT. UN GOUVERNEMENT QUI N'ÉPROUVE PAS CES TENSIONS N'A PAS DE CONSCIENCE ET UN PAYS OÙ ON NE REMET PAS CONSTAMMENT EN CAUSE LES ÉQUILIBRES DES GROUPES RISQUE DE FINIR MAL. DE TOUTE FAÇON, IL Y AURA TOUJOURS UNE DROITE ET TOUJOURS UNE GAUCHE. ET LES PROGRÈS AUSSI BIEN ÉCONOMIQUES QUE SOCIAUX VIENNENT DE L'ALTERNANCE.

Il n'en reste pas moins que ce genre de tension finit toujours par avoir un effet sur la façon dont les budgets sont établis. Si on essaie de satisfaire trop de besoins à la fois, les déficits explosent. Or il faut bien reconnaître que la marge de manoeuvre au Québec n'est pas très forte. Elle l'est encore moins si l'on tient compte du fait que le poids de la fiscalité provinciale et municipale est anormalement lourd relativement à celui qu'on observe dans toutes les autres provinces.

Il fut un temps où on acceptait sans rechigner des augmentations d'impôt en échange de services complets d'enseignement, de services de santé gratuits, ou de subventions en tous genres. Cette époque-là est révolue. Le salarié moyen qui voit son fils voyager en Europe à peu de frais, le père de son voisin logé à la moderne dans un H.L.M., l'infirmière d'à côte filer aux Antilles pour un mois avec sa banque de congés de maladie, et le fils de son ami avoir à la fois une auto et le bien-être social, commence à en avoir ras le bol. Il aimerait bien lui aussi passer à la caisse. Et cela peut vouloir dire deux choses. Ou bien qu'on baisse ses dépenses par de nouveaux programmes ou bien qu'on baisse ses impôts.

C'est le dilemme posé par le prochain budget. Non pas que les choix puissent avoir des résultats très spectaculaires, la marge de manoeuvre, encore une fois, ne le permettant pas. Mais il faut décider quelle voie on va adopter.

J'accorde en tout cas bien plus d'importance à ce choix, qu'à l'affectation de nouvelles ressources importantes à la réduction des impôts et taxes payées par les compagnies. On n'a pas, je pense, accordé suffisamment d'importance au fait que cette année, les initiatives du gouvernement fédéral et du gouvernement de Québec auront abaissé de 140 millions de dollars les impôts payés par les entreprises au Québec, et que l'an prochain ces mesures auront un effet combiné de 175 millions de dollars. C'est beaucoup et c'est même, dans le contexte, un peu gênant. Dans la mesure où le

TAUX DE CHANGE RESTE BAS PENDANT QUELQUE TEMPS, ET OÙ LES AUTRES MESURES DONT J'AI PARLÉ AU DÉBUT DE CETTE CONFÉRENCE COMMENCENT À AVOIR DE L'EFFET, DE NOUVELLES RÉDUCTIONS D'IMPÔT ME SEMBLENT, SAUF CAS SPÉCIAL, ASSEZ PEU JUSTIFIABLES ET DE TOUTE FAÇON, PAS TRÈS EFFICACES DANS L'AVENIR IMMÉDIAT.

JUSQU'ICI, JE N'AI PAS L'IMPRESSION D'AVOIR COMMIS DE VÉRITABLE IMPAIR. MÊME SI CERTAINES OPINIONS PEUVENT PARAÎTRE OSÉES, LÉGÈREMENT À GAUCHE, ET VAGUEMENT HÉTÉRODOXES, DANS L'ENSEMBLE MES REMARQUES PEUVENT ÊTRE INTERPRÉTÉES COMME REFLÉTANT UN SOUCI DE SAINE GESTION AVEC UNE OUVERTURE SOCIALE REGRETTABLE SANS DOUTE, MAIS VÉNIELLE.

JE DOIS MAINTENANT CONFESSER UN PÉCHÉ GRAVE, UNE FAUTE NON PAS ORIGINELLE MAIS ACQUISE ET BIEN ANCRÉE. JE SUIS INDÉPENDANTISTE. ON ME DIRA QUE CELA ARRIVE DANS LES MEILLEURES FAMILLES; SANS DOUTE. MAIS CELA SE PRODUIT. ON A VOULU, APRÈS LA DERNIÈRE ÉLECTION, SOUTENIR QUE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT N'AVAIT AUCUN MANDAT POUR AMORÇER LE PROCESSUS DE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC. CELA EST VRAI. IL DOIT D'ABORD, COMME IL L'A PROMIS, PASSER PAR UN RÉFÉRENDUM. ON A SOUTENU AUSSI QUE LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC AVAIT À CE POINT ÉTÉ OUBLIÉE, À L'OCCASION DE CETTE ÉLECTION, QU'IL Y AVAIT UNE SORTE DE FRAUDE MORALE POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT D'AFFIRMER CLAIREMENT, DEPUIS CE TEMPS, SON OBJECTIF POLITIQUE. CELA ME SEMBLE EXAGÉRÉ. ON SE SOUVIENDRA DU SLOGAN ÉLECTORAL DU PARTI ALORS AU POUVOIR. C'ETAIT, SI JE ME SOUVIENS BIEN, NON PAS "MAÎTRE CHEZ NOUS" OU "ÉGALITÉ OU INDÉPENDANCE", MAIS: "NON AU SÉPARATISME". CONCLUONS ALORS QUE SI LES PRO-INDÉPENDANTISTES N'ONT PEUT-ÊTRE PAS GAGNÉ, EN TOUS CAS LES ANTI-INDÉPENDANTISTES ONT PERDU.

REVENONS, CEPENDANT, À DES CONSIDÉRATIONS PLUS SÉRIEUSES. LE 25 JANVIER 1977, LE PREMIER MINISTRE PRONONÇAIT DEVANT L'ECONOMIC CLUB À NEW YORK, UN DISCOURS DONT ON S'ACCORDAIT À RECONNAÎTRE QU'IL ÉTAIT DE TOUTE PREMIÈRE IMPORTANCE. DEUX VOIES ÉTAIENT POSSIBLES. LA PREMIÈRE AURAIT CONSISTÉ À NE PAS PARLER DE CHOSES SCABREUSES CHEZ LES VOISINS; ON AURAIT PU,

À LA LIMITE, FAIRE COMPRENDRE, QU'À DES FINS DE CONSOMMATION INTERNE, ON SE LIVRE PARFOIS À DES ÉCARTS DE LANGAGE QUE L'ON OUBLIE RAPIDEMENT EN PRÉSENCE DE GENS DE BONNE COMPAGNIE, DE CITOYENS DU MONDE. FACE À L'UNIVERS ET À SES HORIZONS, ON LAISSE DE CÔTÉ LES QUERELLES DE CLOCHER ET LES CONSIDÉRATIONS PAROISSIALES.

LA SECONDE VOIE POSSIBLE CONSISTAIT À PRÉSENTER, EN TOUTE CANDEUR, LES OBJECTIFS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT, DE FAÇON AUSSI CLAIRE, AUSSI NAIVE DIRONT CERTAINS, QU'ON PEUT LE FAIRE À L'OCCASION D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE À JOLIETTE OU À SAINT-JEAN. C'EST LA DEUXIÈME VOIE QUI A PRÉVALU ET, JE CROIS, À JUSTE TITRE. ON NE GAGNE RIEN À CACHER CE QUE L'ON EST.

EVIDEMMENT, SUR LE PLAN FINANCIER, LES RÉSULTATS NE SE SONT PAS FAIT ATTENDRE. L'ÉCART DES RENDEMENTS ENTRE LES OBLIGATIONS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO A BONDI À NEW YORK AU NIVEAU TOUT-À-FAIT INÉDIT DE 112 POINTS DE BASE. SUR LES MARCHÉS CANADIENS, LES ÉCARTS SE SONT AUSSI ACCRUS ENCORE QUE DANS DES PROPORTIONS QUE L'ON AVAIT DÉJÀ CONNU DANS LE PASSÉ. UNE TELLE SITUATION POSAIT UN SÉRIEUX PROBLÈME. IL RESTAIT ENCORE DES SOMMES CONSIDÉRABLES À EMPRUNTER POUR SATISFAIRE LES BESOINS DE L'ANNÉE 1976-77. ET MÊME SI LES EMPRUNTS NÉCESSAIRES POUR 1977-78 ÉTAIENT TOUT DE MÊME BEAUCOUP PLUS MODESTES QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, ENCORE FALLAIT-IL POUVOIR EN ASSURER LA RÉALISATION À UN COÛT RAISONNABLE.

LA FORMULE QUI FUT UTILISÉE N'A RIEN DE BIEN ORIGINAL. IL FUT DÉCIDÉ D'ABORD D'EMPRUNTER LOIN DE L'ÉPICENTRE DU SÉISME. TOUR À TOUR, LES MARCHÉS ÉTRANGERS NON AMÉRICAINS PERMIRENT D'EMPRUNTER À DES CONDITIONS TOUT-À-FAIT SATISFAISANTES. L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, LA GRANDE-BRETAGNE POUR DES EMPRUNTS EN EURO-DOLLARS, LE JAPON FOURNIRENT LES SOMMES NÉCESSAIRES DANS UNE ATMOSPHÈRE DE SÉRÉNITÉ À LA FOIS REMARQUABLE ET RÉCONFORTANTE. SUR LE MARCHÉ CANADIEN, ON DISPOSAIT ÉVIDEMMENT DES RESSOURCES QUE CHAQUE ANNÉE LA CAISSE DE DÉPÔT MET À LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT ET DE L'HYDRO-QUÉBEC. IL FAL-

LAIT, AUSSI, FAIRE APPEL AU MARCHÉ PUBLIC MAIS, DANS UN PREMIER TEMPS ON LUI OFFRIT DES TITRES À CE POINT DIFFÉRENTS DE TOUS LES AUTRES, QUE LE GOUVERNEMENT NE CONFIRMAIT AINSI AUCUN ÉCART AVEC LES TITRES D'AUTRES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET SINGULIÈREMENT CEUX DE L'ONTARIO. PUIS, PETIT À PETIT, LA POUSSIÈRE RETOMBA, LES EXCITATIONS S'ATTÉNUÈRENT, LES ÉCHÉANCES D'EMPRUNT S'ALLONGÈRENT, LES COTES DE CRÉDIT FURENT CONFIRMÉES, ET FINALEMENT, UN EMPRUNT PRIVÉ DE 200 MILLIONS DE L'HYDRO-QUÉBEC À NEW YORK MARQUAIT LE RETOUR DE L'ENFANT NON PAS PRODIGUE, MAIS AUX DIRES D'AUCUN, ÉGARÉ.

LE PROGRAMME D'EMPRUNT DU GOUVERNEMENT ET DE L'HYDRO-QUÉBEC POUR 1977-78 EST, À TOUTES FINS PRATIQUES, TERMINÉ, SAUF POUR LES SOMMES NÉCESSAIRES À L'ACQUISITION D'ASBESTOS CORPORATION. N'AYANT PAS, POUR LE MOMENT BESOIN D'ARGENT, LE QUEBEC S'EN FAIT OFFRIR DE PARTOUT. C'EST NORMAL. ET SANS GRANDE SIGNIFICATION. LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DES TROIS PROCHAINES ANNÉES À LA BAIE JAMES VA ÊTRE AUTREMENT DIFFICILE. NON PAS À CAUSE DE L'OPTION POLITIQUE MAIS PARCE QUE DE TELS MONTANTS D'ARGENT NE SE RAMASSENT PAS SOUS LES CAILLOUX.

IL FAUT DONC SE GARDER DES RÉSERVES. ET L'UNE DE CES RÉSERVES EST ÉVIDEMMENT L'ÉPARGNE NATIONALE. BEAUCOUP DE QUÉBÉCOIS DEMANDENT POURQUOI ON NE FAIT PAS DAVANTAGE APPEL À EUX POUR FINANCER LEUR GOUVERNEMENT ET SES ENTREPRISES. LA RÉPONSE EST SIMPLE. ON LES GARDE EN RÉSERVE. QUE L'ON AIME OU QUE L'ON N'AIME PAS LE PROJET DE LA BAIE JAMES, UNE CHOSE EST CERTAINE, LE POINT DE NON-RETOUR EST FRANCHI ET IL FAUT RÉALISER LE PROJET. IL FAUT MAINTENANT QU'IL ABOUTISSE ET IL FAUT QU'IL SOIT FINANCÉ.

IL N'EN RESTE PAS MOINS QUE PARALLÈLEMENT À CES EFFORTS SÉRIEUX, RATIONELS JE PENSE, ET FINALEMENT FRUCTUEUX D'ASSAINIR LES FINANCES ET D'ASSURER LA POURSUITE DES OBJECTIFS QUE NOUS AVIONS, ON A ASSISTÉ À UN DÉFERLEMENT D'ATTAQUES EN TOUS GENRES, D'ACCUSATIONS, AU MIEUX DE MISES EN GARDE. JE DOIS DIRE TOUT DE SUITE, QUE DE TELLES RÉACTIONS ME PARAISSENT TOUT-À-FAIT NORMALES. UN FÉDÉRALISTE A, CELA VA DE SOI, LE DROIT À SES CONVICTIONS ET PLUS ELLES SONT AFFIRMÉES, PLUS IL DÉMONTRE QUE LA DÉMOCRATIE

N'EST PAS UN VAIN MOT MAIS, FINALEMENT, L'ASSISE PROFONDE DE TOUTE SOCIÉTÉ RESPIRABLE. J'AI MOI-MÊME AVEC LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, TOUTE ESPÈCE D'AFFINITÉS ET DE CONCORDANCES. JE NE M'ENTENDS PAS AVEC LUI QUE SUR DEUX QUESTIONS D'INÉGALE IMPORTANCE: D'UNE PART L'USAGE PUBLIC DE CERTAINS MOTS DU VOCABULAIRE SCATOLOGIQUE ET, D'AUTRE PART, L'EMPLACEMENT DE LA CAPITALE NATIONALE. CELA VAUT D'ÊTRE DISCUTÉ.

IL N'EN RESTE PAS MOINS QUE TOUS ÉGARDS AYANT ÉTÉ APPORTÉS AUX RÈGLES NORMALES DE CE QUE DOIT ÊTRE UN DÉBAT AUSSI IMPORTANT QUE LE DÉBAT CONSTITUTIONNEL ACTUEL, DEUX ASPECTS DES DISCUSSIONS ME PARAISSENT PARTICULIÈREMENT MALSAINS.

LE PREMIER DE CES ASPECTS A TRAIT À LA TENDANCE HUMAINE, COMPRÉHENSIBLE, MAIS COMBIEN DÉPLORABLE DE DIRE N'IMPORTE QUOI EN PENSANT QUE PLUS C'EST GROS, PLUS C'EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR DE L'EFFET. JE N'IMAGINE PAS QUE LE PARTI AUQUEL J'APPARTIENS SOIT BLANC COMME NEIGE À CET ÉGARD, MAIS ON METTRA SUR LE COMPTE D'UNE NORMALE FAIBLESSE QUE J'AILLE CHERCHER MES EXEMPLES CHEZ DES ADVERSAIRES. J'AI EU L'OCCASION RÉCEMMENT D'AVOIR À CORRIGER QUELQUES AFFIRMATIONS SUR LE CHÔMAGE AU QUÉBEC QUI ME SEMBLAIENT ALLER PLUS LOIN QUE CE QUE, COMME PROFESSEUR VIEILLISSANT ET DONC RAMOLLI, J'AURAIS ACCEPTÉ MÊME DES PIRES CANCRES DE MES CLASSES.

MAIS QUE DIRE DE CET ARTICLE, ET JE N'EN MENTIONNERAI QU'UN SEUL, DU FINANCIER, CETTE REVUE AMÉRICAINE QUI, SOUS LA PLUME DU CORRESPONDANT DU TIMES DE LONDRES AUX ETATS-UNIS, CONSACRAIT LES RISQUES D'ANTISÉMITISME DU NOUVEAU GOUVERNEMENT EN L'APPUYANT SUR DES VELLÉITÉS QU'ON A CONSTATÉES AU QUÉBEC IL Y A QUARANTE ANS. ON AVOUERA QU'IL FAUT UN SACRÉ CULOT À UN JOURNALISTE BRITANNIQUE POUR NOUS OPPOSER NOTRE ARCAND FOLKLORIQUE D'AVANT-GUERRE, LUI QUI DANS SON PAYS, À LA MÊME ÉPOQUE, VOYAIT UN MEMBRE CONNU DE LA CHAMBRE DES LORDS, DIRIGER UN MOUVEMENT POPULAIRE ET CONSIDÉRABLE VERS UN FASCISME DE STRICTE ORTHODOXIE.

Il y a, je pense, même pour ceux qui ont l'écorce dure, des limites à l'injure, et qu'il faudra de temps à autre relever sous peine de voir sombrer le débat public.

C'est, cependant, un second aspect, ou devrais-je dire un second danger du débat actuel qui me paraît le plus intéressant et le plus sérieux. Collectivement, nous avons vécu longtemps dans la crainte des catastrophes de ce que nos initiatives comme québécois francophones pourraient apporter à notre existence. Je me souviendrai, j'imagine, toute ma vie, d'un placard publicitaire du gouvernement du Québec et que j'avais vu tout jeune, encore presqu'un enfant: "Invest in the Province of Quebec where labour is cheap and docile". Ce genre d'attitude, j'ai eu l'occasion de la rencontrer à chaque tournant important de la société québécoise depuis 20 ans. La S.G.F. etait communiste. Elle découragerait l'investissement. La Caisse de Depôt provoquerait la hargne et la grogne des marchés financiers. Noranda n'aimerait pas Soquem. Et Stelco n'aimerait pas Sidbec.

Depuis des années, on nous répète que nous ne sommes jamais aussi bien que quand nous sommes tranquilles. Et être tranquilles, cela veut dire accepter les règles du jeu dans lequel nous n'avons pas à intervenir.

Sans doute avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste, la peur n'en devient que plus forte. Le bill 101 fait fuir les affaires. L'indépendance est acceptable pour les multinationales, partout, sauf au Québec où elle est anathème. Le déplacement des sièges sociaux vers Toronto n'a commencé vraiment qu'après le 15 novembre!

A la limite, certains cherchent les signes de la débandade économique, de la catastrophe financière, un peu comme, depuis Trotsky, les communistes de stricte obédience attendent chaque année la grande crise qui fera disparaître le capitalisme, victime de ses contradictions internes.

Il faudrait que tous les Québécois s'entendent ou, en tous cas, cherchent à s'entendre sur au moins une idée. Qu'ils soient fédéralistes ou indépendantistes, en faveur du bill 101 ou contre ce bill, de droite ou de gauche, l'important c'est que tous, ils acceptent que la fierté d'être ne compromet pas la prospérité.

Il y a sans doute bien des façons d'être fiers de l'acquis et fiers de l'avenir. Essayons au moins, à travers le grand débat qui est maintenant amorcé, de ne pas nous humilier. Tentons de ne pas aborder l'avenir dans la peur, la crainte des autres et la honte de nous-mêmes. Que les meilleurs gagnent. Et que nous sortions de ce débat plus forts et plus confiants.